

Sept talents du Pôle Universitaire d'Innovation de Montpellier distingués aux concours i-Lab et i-PhD 2025 dont 2 grands prix

L'Université de Montpellier et la SATT AxLR, membres fondateurs du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), se sont distinguées cette année encore sur la scène nationale lors de la cérémonie des concours i-Lab et i-PhD 2025, organisée à Paris ce mardi 14 octobre. Sept lauréats du concours i-Lab et un lauréat du concours i-PhD, issus du PUI de Montpellier, ont été récompensés, dont deux ont obtenu un grand prix. Cela illustre la dynamique collective portée par l'incubateur Initium de l'Université de Montpellier et la SATT AxLR. Ces résultats témoignent de l'efficacité du co-accompagnement au sein du PUI, dédiée à la maturation, à la valorisation de la recherche et à la création d'entreprises innovantes à fort potentiel, pour un investissement global représentant plus de 3,7 millions d'euros.

Sept projets lauréats i-Lab porteurs d'innovation et d'impact

Le concours d'innovation i-Lab, inscrit dans le plan France 2030 et opéré par Bpifrance, a pour objectif de détecter et soutenir les meilleurs projets de création d'entreprises technologiques innovantes. Chaque lauréat peut bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière pouvant atteindre 600 000 €. Les projets issus du PUI de Montpellier se distinguent cette année par la diversité de leurs champs d'application, de la santé à l'agriculture en passant par la transition écologique et l'intelligence artificielle :

Grands Prix i-Lab :

- Dolinnov : biotech développant des solutions innovantes pour lutter contre les douleurs chroniques neuropathiques et inflammatoires, sans créer de dépendance. Laboratoire : Institut des Neurosciences de Montpellier (INM).
- Terratis : société mobilisant la technique de l'insecte stérile (TIS) pour réduire la population du moustique tigre et d'autres insectes ravageurs. Laboratoire : MIVEGEC.

Lauréats du concours i-Lab :

- Deep Pulse Neuro : dispositif d'exploration cérébrale profonde, mini-invasive, par voie endovasculaire, destiné aux patientes et patients atteints d'épilepsie. Laboratoire : CHU de Montpellier.
- Nomos : procédé de raffinage des effluents organiques (digestats, lisiers, urines) pour produire un engrais liquide, stable et inodore, adapté à la fertirrigation et à l'agriculture biologique. Laboratoire : Institut Européen des Membranes (IEM).
- SPIMA Therapeutics : entreprise exploitant la science des peptides pour cibler de nouvelles voies thérapeutiques dans les maladies inflammatoires et néoplasiques. Laboratoire : Institut de Médecine Régénératrice et de Biothérapie (IRMB).
- Tellus AI (Celest Science) : solution d'intelligence artificielle prédictive permettant d'évaluer les risques climatiques et les conditions favorables aux crues, destinée aux secteurs de la finance et de l'assurance. Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE)
- Sitera pharmaceuticals : développement d'une stratégie thérapeutique innovante ciblant le syndrome de Wolfram et d'autres pathologies associées. Laboratoire : UMR Mécanismes Moléculaires dans les Démences Neurodégénératives (MMDN).

En parallèle, David Sanchez avec son projet QVD (Quartz for Virus Detection) visant la création d'un dispositif de détection précoce des virus portatif, ultrasensible et multi sélectif, un chercheur de l'IES, s'est également distingué au concours i-PhD, dédié à l'entrepreneuriat des doctorantes, doctorants et jeunes docteur-es. Ce dispositif, placé en amont de i-Lab et i-Nov, a pour objectif de favoriser la création de start-ups issues des laboratoires de recherche et d'accompagner la transition entre la recherche académique et le développement industriel.

Le Pôle Universitaire d'Innovation de Montpellier : un réseau d'acteurs unis pour transformer la recherche en innovation

Le Pôle Universitaire d'Innovation de Montpellier (PUI) joue un rôle structurant dans l'écosystème d'innovation du territoire. Il fédère les principaux acteurs de la valorisation et de l'incubation : Initium, la SATT AxLR, le BIC de Montpellier, Agrovallée, l'Extracteur des CHU, et Inserm Transfer et CNRS Innovation. Cette organisation en réseau permet un accompagnement cohérent et continu, depuis l'idéation puis la maturation technologique jusqu'à la création d'entreprise.

Pour l'édition 2025 des concours i-Lab et i-PhD, les porteurs et porteuses de projets accompagnés par les incubateurs du territoire ont bénéficié d'un soutien renforcé :

- relecture approfondie des dossiers de candidature,
- sessions de préparation à l'oral,
- accompagnement individualisé assuré par un cabinet spécialisé (10 projets).

Ces actions coordonnées, financées par le PUI de Montpellier, ont permis d'affiner la stratégie des projets et de maximiser leur impact auprès du jury national. Une dizaine de projets prometteurs ont ainsi été identifiés par un comité tripartite (Initium, BIC Montpellier, SATT AxLR) pour bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Un modèle de coopération territoriale et un levier d'attractivité pour la recherche montpelliéraine

En 2025, la dynamique de collaboration entre les structures du PUI s'est consolidée avec la signature d'une convention tripartite entre l'Université de Montpellier, la SATT AxLR et Montpellier Méditerranée Métropole.

Cette convention vise à fluidifier les parcours d'accompagnement des projets innovants, à travers :

- la mutualisation des dispositifs d'appui à la création d'entreprises,
- la mise en place de revues de portefeuille partagées entre les incubateurs,
- une coordination renforcée autour des besoins des porteurs et porteuses de projets.

L'objectif commun : accélérer le transfert technologique vers le marché, soutenir la création de start-ups innovantes et renforcer l'attractivité du site montpelliérain au niveau national et international. La réussite des lauréates et lauréats 2025 illustre pleinement la complémentarité des acteurs du PUI et la pertinence de son modèle d'accompagnement, associant expertise scientifique, soutien à la valorisation et accompagnement entrepreneurial.

Informations pratiques :

Date : mardi 14 octobre 2025 à Paris

Plus d'infos PUI : [ici](#)

Plus d'infos SATT AxLR : [ici](#)

Contact presse

Université de Montpellier

Nathan Roure

+33 (4) 34 43 31 90 / + 33 (6) 99 39 99 27

nathan.roure@umontpellier.fr

Kate Riviere

kate.riviere@umontpellier.fr

Contact

SATT AxLR

Laurent Biasetti

+33 6 15 33 01 57

laurent.biasetti@axlr.com

Solena Marchais

solena.marchais@axlr.com

